

ARGUMENTATION SOCIO – ECONOMIQUE : APPROCHE DES RETOMBÉES ECONOMIQUES DE LA PECHE SPORTIVE DU SAUMON

Selon les attentes et les connaissances des gens sur le saumon sauvage, ce migrateur représente :

- un des indicateurs de la biodiversité de l'axe Loire Allier ;
- un symbole culturel ou patrimonial ;
- un enjeu économique ;
- un mets recherché et apprécié ;
- une convoitise sportive. L'enjeu économique est certainement le moins perçu dans la société civile. Afin de percevoir réellement cet aspect, au Canada, le cabinet Gardner PINFOLD a mené une étude. Il a étudié l'apport économique de la pêche récréative du saumon dans quatre vallées :
- Grande Cascapédia au Québec ;
- Miramichi au New Brunswick ;
- Exploits à Terre Neuve ;
- Margaree en Nouvelle Ecosse. 1

Dans ce pays, la pêche du saumon atlantique se pratique à la mouche à 100 %. La graciation () des gros saumons est obligatoire dans les provinces maritimes : New Brunswick, Nouvelle Ecosse et Terre-Neuve.

1 Critères d'accessibilité et de coût des rivières étudiées

La Grande Cascapédia est une rivière de rêve pour tout pêcheur sportif : des poissons de plus de 15 kg sont couramment capturés et relâchés. Son accès, dans la partie la plus intéressante à prospecter pour la pêche, est très réglementé. Les droits d'accès sont assez élevés. En ce qui concerne les rivières Miramichi (New Brunswick) et Exploits (Terre Neuve), la pêche est sérieusement encadrée. Tout sportif non résident de la Province doit obligatoirement être guidé, le guide accompagnateur est rétribué ; ce qui permet la création d'emplois. En contrepartie c'est un surcoût pour un séjour de pêche (150 à 300 \$ CND – dollars canadien).

Par contre, l'accessibilité de la pêche au saumon dans la rivière Margaree a quelques similitudes avec la pêche pratiquée en France. L'accès est libre : le guide est facultatif ; le prix du permis de pêche est accessible au plus grand nombre. Dans les paragraphes suivants vous trouverez des données socio économiques de la communauté d'Inverness (le bassin versant de la rivière Margaree se situe dans cette communauté (équivalent à une circonscription en France).

Précisions : Les chiffres sont de 2005, la conversion entre le dollar Canadien et l'Euro est celle de 2005 (1 ! = \$ 1,42 CND). Pour réactualiser les chiffres il faut tenir compte d'une inflation de 18 % entre 2005 et 2015. La pêche au saumon dans la vallée de la Margaree se pratique surtout en Septembre et Octobre, période où la beauté de la vallée est à son apogée (l'été Indien) . *L'étude de PINFOLD est intéressante, car elle prend en compte les réalités socio économiques de la vallée : chômage, revenu moyen, etc. Elle permet d'avoir des éléments probants sur la réalité économique de la pêche au saumon atlantique au Canada.*

2 Caractéristiques de la MARGAREE

Elle est localisée au Nord Ouest de la nouvelle Ecosse (communauté d'Inverness), longue de 120 km, elle a un bassin versant d'une superficie de 1100 km². La rivière a deux principaux bras : un provient d'un lac, le deuxième coule au milieu d'une magnifique vallée qui est une splendeur en automne. La rivière MARGAREE est la meilleure rivière à saumons de la province de Nouvelle Ecosse ; il y a 54 pools à saumons. Le musée du saumon accueille chaque année 4000 visiteurs .

3 Données socio économique de la communauté d'Inverness

La communauté d'Inverness (3840 km² ; 19 036 habitants) est divisée en trois subdivisions (équivalent à un canton français), la rivière Margaree se situe dans la subdivision A. Concernant la

subdivision A (données de 2010) :

- Le nombre d'habitants de la subdivision A est de 5859 ;
- Le taux de chômage est de 17,1 % ;
- Revenu annuel moyen (en 2005) en 21 114 dollars CND soit 14 869 !.

Les trois principaux secteurs d'emplois sont les services 27 %, l'agriculture 17 % et la santé 12 %. Les emplois liés au tourisme et les loisirs automnaux sont comptés dans les services ; ces derniers sont générateurs d'emplois.

" Depuis 2015, dans les provinces maritimes tout saumon doit être relâché.

Page 5 SAUMON D'Auvergne Numéro 39

4 L'organisation de la pêche sportive du saumon atlantique en 2005 Un permis de pêche est obligatoire. Pour les résidents il y a deux types de permis suivant l'âge :

- inférieur à 16 ans 12,28 dollars CND soit 8,6 !;
- supérieur à 16 ans 40,73 dollars CND soit 28,7 !.

Pour les non résidents, il y a deux types de permis :

- pour la saison entière 152,75 dollars CND soit 107,6 ! ;
- pour 7 jours 61,73 dollars CND soit 43,5 !.

Les guides de pêche ne sont pas obligatoires. Les saumons capturés et gardés le sont uniquement pour la consommation personnelle. Seulement deux madeleinaux (saumon inférieur à 63 cm) peuvent être gardés par jour avec un maximum de quatre pour la saison. Les saumons supérieurs à 63 cm doivent être remis à l'eau. La pêche est uniquement à la mouche .

5 Les montaisons de saumons :

(D'après carte site internet WIKIPEDIA)

Localisation de la rivière Margaree

- Dans les 25 dernières années les montaisons ont diminué de 31 % ;
- Les montaisons de gros saumons sont estimées à 2800 (chiffre de 2008) ;
- Le nombre d'œufs déposés est estimé à 17 millions.

Malgré le déclin, le nombre total de saumon représente le double de la cible de conservation. Il n'y a pas de souci particulier pour l'avenir du saumon atlantique dans cette rivière.

6 Activité de la pêche en 2005

Nombre de jours de pêche dans le comté d'Inverness

Retenons que 23 % des 12 381 jours de pêche sont consacrés au saumon, **cependant les étrangers à la province viennent principalement pour pêcher le saumon**. Ceci démontre l'attrait de la pêche au saumon ; c'est une opportunité qui bénéficie à toute la communauté de la province.

La pêche au saumon demande des qualités de patience, ténacité et de persistance. La tranquillité, la beauté de la rivière et de la vallée, la camaraderie sont également importants. En 2005 les captures ont été de 2352 saumons, le taux de succès est de 19 % (une capture pour cinq jours de pêche en moyenne). Sur ce total seulement 217 saumons ont été gardés (taux de remise à l'eau 91 %).

Origine des pêcheurs	Saumon	Autres poissons	% de pêcheurs de saumons
Résident	8 278	48 654	17 %
Canadiens non résident	1123	1838	61 %
Autres nationalités	2980	4059	73 %

--

Total	12 381	54 551	23 %
-------	--------	--------	------

Captures totales (2005)	2352
-------------------------	------

Saumons gardés	217
----------------	-----

Taux de réussite	19 %
------------------	------

Taux de remise à l'eau	91 %
------------------------	------

Page 6 SAUMON D'Auvergne Numéro 39

7 Les dépenses de pêcheurs en 2005

Dépenses des pêcheurs dans la vallée de la MARGAREE

Le total des dépenses attribuées à la pêche au saumon est juste au dessus de 2,5 millions de dollars CND soit 1,76 millions d'Euros. Les résidents représentent 23 %, les visiteurs des autres provinces Canadiennes ou de nationalités autres que Canadienne représentent 67 %, soit les deux tiers des dépenses. Les principales dépenses sont les locations de voitures, les locations de gîtes, les chambres d'hôtel, le matériel de pêche, la nourriture. Un pêcheur de saumon dépense en moyenne 206 dollars CND / jour, soit 145 ! / jour (en 2005).

La rivière Magaree

8 Impact économique des dépenses de la pêche au saumon dans la vallée de la rivière Margaree (2005)

Les dépenses initiales des pêcheurs de saumons ont un impact direct sur l'économie pour les activités de fournitures de repas (restaurants et magasins d'alimentation), de voyage (location de voiture), d'hébergements (hôtels et gîtes), fournitures de matériels de pêche et de fournitures de services (guide de pêche). L'impact économique pour la vallée représente :

- un produit intérieur brut de près de 2,5 millions de dollars CND soit 1,76 millions d'euros ;
- 70 emplois dont 35 directs ; ces 70 emplois génèrent un revenu de 2,073 millions de dollars CND soit 1,46 millions d'euros soit un revenu annuel moyen de 20 855 Euros (pour 2005 un revenu mensuel de 1738 !).

9 Retour sur la rivière d'Allier

Dans un rapport de 1981, qui concernait le bilan des captures de saumons de l'année précédente (1980), notre association avait estimée que les 1280 captures sportives connues de la rivière Allier avaient généré un apport économique à la vallée de la rivière d'Allier de 5 000 000 francs, soit en tenant compte de l'inflation (multiplication de l'indice des prix de 2,67 entre 1980 et 2015) 13 350 000 francs ou encore 2 000 000 ! (valeur de 2015) ce qui donne un apport à la vallée de 1560 ! /saumon capturé. Le calcul de 1980 avait été décliné suite à une étude conduite par le colonel MITCHELL en Ecosse. Afin de pondérer les données Ecossaises, nous avons utilisé un ratio de cinq entre les retombées économiques entre nos deux pays. Depuis, plusieurs études ont affiné les chiffres. Nous avons régulièrement déclaré qu'un saumon capturé dans l'Allier, c'était 1200 ! de retombée économique.

Louis SAUVADET d'après étude du cabinet PINFOLD

Erratum (concerne l'envoi postal) : Dans notre dernier bulletin d'Avril 2015 en page 4, dans l'article concernant Les Lorrains, j'ai écrit : *Suite à un pourcentage de saumons blessés anormalement élevé en avril 2001*, ... l'année est **2011** et non 2001. Merci de votre compréhension. [Louis SAUVADET](#)